

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de décision du Conseil relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne, y compris les relations entre l'Union européenne, d'une part, et le Groenland et le Royaume de Danemark, d'autre part (“décision d'association outre-mer”)»

[COM(2018) 461 final]

(2019/C 62/53)

Saisine	Commission européenne, 12.7.2018
Base juridique	Article 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)
Compétence	Section spécialisée «Relations extérieures»
Adoption en session plénière	17.10.2018
Session plénière n°	538
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	207/0/6

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 538^e session plénière des 17 et 18 octobre 2018 (séance du 17 octobre 2018), a décidé, par 207 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 17 octobre 2018.

Le président
du Comité économique et social européen
Luca JAHIER
